Sujet: [INTERNET] Enquête publique centrale biogaz de la Ribière
De : Hugo <hc.caupenne@orange.fr>
Date : Sun, 21 Oct 2018 09:20:30 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Informés par un courrier arrivé à la mairie de Solignac du projet de l'usine de gaz méthane de La Ribière et de la possibilité pour les agriculteurs de notre commune de passer des accords d'épandages de digestats, nous indiquons par ce mail notre inquiétude quant à la réalisation d'un tel projet.

Nous ne souhaitons pas que les digestats soient répandus sur les terres agricoles de Solignac.

Merci d'enregistrer notre mail dans l'enquête publique ouverte jusqu'au 24 octobre 2019

Catherine et Hugo CAUPENNE